

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les commandes de reproduction).

2 475 011

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 80 02535**

(54) Jupette d'étanchéité.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). B 65 D 90/10.

(22) Date de dépôt..... 4 février 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 32 du 7-8-1981.

(71) Déposant : Société dite : G. MAGYAR SA, résidant en France.

(72) Invention de : Georges Magyar.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention a pour objet une jupette en élastomère enserrant les viroles de trou d'homme placées sur les génératrices supérieures des citernes routières. Cette jupe 5 permet d'obtenir une bonne étanchéité à la liaison avec la jaquette enveloppant le calorifugeage.

En règle générale, une citerne routière destinée à transporter des liquides devant être maintenus à une température différente de l'ambiente, est entourée d'une matière calorifuge. Les matériaux employés à cet usage ont un bon pouvoir d'isolation lorsqu'ils sont secs et bien à l'abri 10 de l'humidité. Par contre, leur pouvoir absorbant limite sensiblement leur isothermie s'ils sont en contact avec des liquides.

Il est donc important d'assurer une très bonne étanchéité 15 de la jaquette de calorifuge surtout à la jonction des piquages supérieurs, tels que virole de trou d'homme, directement exposés aux infiltrations pouvant provenir des intempéries, des lavages, ou plus simplement des débordements des liquides transportés.

Pour protéger la matière calorifuge de ces imprégnations, 20 on applique aux jonctions un mastic plastique qui, quoique remplissant son office dans les premiers temps de l'emploi, risque, en vieillissant, de présenter des fissures diminuant considérablement son efficacité.

L'invention se caractérise par le fait qu'elle est fabriquée à partir d'une matière compacte non sujette au vieillissement, d'une inertie correcte aux agents chimiques, 25 qu'elle a une forme et des dimensions telles qu'elle colle littéralement sur les parties où elle est appliquée et qu'elle peut compenser l'ensemble des dilatations ou retraits du corps de citerne consécutifs aux variations de températures aussi bien intérieures qu'extérieures.

35

Son tracé extérieur a été spécialement étudié afin qu'après mise en place elle vienne coiffer la jaquette de calorifuge avec une marge de chevauchement égale sur tout son pourtour.

40

La figure 1 ci-jointe représente l'invention A en place à la jonction d'un trou d'homme 2, sur la jaquette de calorifuge 3 qui protège le calorifuge 4.

45

Elle décrit plus en détail la forme prise par l'élastomère A, due à sa déformation plastique lors du montage en force. Elle montre également comment l'étanchéité est obtenue par recouvrement sur la partie horizontale par le fait que le point de séparation de la jaquette de calorifuge 3 et de l'invention A se trouve à un niveau inférieur à celui de la jonction de la jaquette de calorifuge 3 avec le trou d'homme 2.

REVENDICATIONS

- 1°- Dispositif d'étanchéité pour les jonctions de jaquette de calorifuge avec les viroles de trous d'homme situées à la partie supérieure des citernes, dispositif caractérisé en ce que le joint d'étanchéité en une seule pièce se maintient en place grâce à la plasticité du matériau qui le compose.
- 5 2°- Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que sa forme est étudiée pour, après mise en place, lui permettre d'épouser parfaitement la pièce à recouvrir.
- 10 3°- Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que son diamètre intérieur est inférieur à celui du piquage sur lequel il est posé.
- 15 4°- Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il est constitué par une plaque d'élastomère d'une seule pièce, formant une couronne sans raccord offrant une bonne résistance aux agents extérieurs.

2475011

FIGURE 1/1

